



Bulletin d'information n°17  
Du lundi 21 janvier au vendredi 25 janvier 2013  
Semaine A

Planning prévisionnel de la semaine :

- **Lundi 21 janvier :**
- **Mardi 22 janvier :**
  - 9h00 à 12h00 sortie au théâtre des 5<sup>ème</sup>1, 2,3 et 4.
  - 17h15 à 18h45, salle Audio rencontre dans le cadre de la journée de solidarité (obligation de service) : **réflexions sur l'évaluation.**
- **Mercredi 23 janvier :**
- **Jeudi 24 janvier :**
  - 9h00 à 12h00 : liaison 3<sup>ème</sup> / 2<sup>nde</sup> au LP Lomet.
- **Vendredi 25 janvier :**

Vie de l'établissement :

- **Rallye citoyenneté** : Dans le cadre du parcours citoyenneté, la direction des services départementaux s'est associée à la délégation militaire départementale du Lot et Garonne pour organiser la **3<sup>ème</sup> édition du Rallye départemental de citoyenneté le mardi 9 avril 2013** au quartier du 48<sup>e</sup> régiment de transmissions d'Agen. Le collège engagera une à deux équipes d'une douzaines d'élèves de 3<sup>ème</sup>. M. Valiere se tient à la disposition des professeurs pour de plus amples renseignements.
- **Copieurs et duplicopieur** : bilan de consommations.

Le bilan de consommations papiers pour l'année 2012 s'établit de la manière suivante :

\_ copieur CANON, salle reprographie :.....132 003  
\_ duplicopieur RISO, salle reprographie :....101 309  
\_ copieur SAGEM, administration :.....69 225

**Total : 295 453.**

Il correspond à une baisse sensible de **6%**.

Il convient de rappeler que le nombre **minimum de 20 copies** demandé lors de l'utilisation du **duplicopieur RISO** permet de réduire significativement les coûts de fonctionnement de cet appareil.

- **Prévention des risques.**

A compter du lundi 14 janvier 2013, un **cahier de prévention des risques** sera mis à disposition de tous les personnels dans la salle reprographie. Il permettra de relever les observations relatives aux risques professionnels afin de prendre des mesures de protection appropriées.

- **Dans le cadre de l'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF, Mme Bru professeur d'Arts Plastiques animera un Atelier d'Art tous les mardis de 13h00 à 14h00.** Il est ouvert à tous les élèves sur inscription. Début des activités et inscriptions : mardi 8 janvier 2013 à 13h00 en salle d'arts plastiques.

- **Nouvel élève** : Raphaël AROUCH en 3<sup>ème</sup>2

- Reprise d'activité de Mme Ozanne le 21 janvier 2013.

- **Stage d'observation en entreprise 3èmes :**

- des documents sont à la disposition des élèves :
  - Un document d'aide à la réalisation du compte-rendu.
  - Un document support servant de trame à la rédaction et à la présentation éventuelle de ce compte rendu (format .doc) sur **Argos** dans la rubrique « documents »
- Le suivi et l'évaluation du stage et de son compte-rendu sont assurés par le **professeur tuteur** en relation avec le professeur principal.
- Une rubrique « stage d'observation en entreprise » sera disponible sur Gépi au deuxième trimestre et sera renseignée par le PP de la classe.

- **Premiers Secours** : la formation à destination des adultes de l'établissement aura lieu le mardi 29 janvier 2013 de 8h00 à 12h00 et le vendredi 1<sup>er</sup> février 2013 de 8h00 à 12h00 en salle 02.

## **ELEVES ET FAMILLES**

\***M. Delisse, assistant social**, tient une permanence au collège le mardi matin et le jeudi toute la journée.

\***Mme Destang, conseillère d'orientation**, est présente au collège le lundi toute la journée.

\***Mme Marcoulet, infirmière** assure une permanence le lundi de 8h15 à 17h15, le mercredi de 8h15 à 12h00 et le vendredi de 8h15 à 17h05.

## **PERSONNELS**

\*Prévention des risques psycho-sociaux, service social de la DRH du Rectorat :

Mme Bernard 05 57 87 17

\*Médecine de prévention : médecin référent auprès de la DASEN du Lot et Garonne :

Dr Verdier 06 13 51 49 36

## En prévision :

- jeudi 31 janvier à 17h15, salle audio, deuxième rencontre dans le cadre de la journée de solidarité (réflexions sur l'évaluation).
- mercredi 20 février à 14 h: échanges avec les corps d'inspection sur l'évaluation par compétences.

## Absences :

Mme Fara : mardi 22 janvier

Mme Piperaux : jeudi 24 janvier de 10h à 12h

M. Sautonie : jeudi 24 janvier de 8h à 12h

## Informations diverses :

### ❖ Droit individuel à la formation (DIF) :

Les fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat bénéficient d'un droit individuel à la formation professionnelle d'une durée de 20h par année de service. Les droits acquis peuvent être cumulés jusqu'à une durée de 120h. .

Les personnels souhaitant mobiliser leur DIF doivent compléter un dossier et le retourner au secrétariat avant le **19 avril 2013**. La note d'information et le dossier de candidature sur le DIF sont à votre disposition au secrétariat.

### ❖ Reconversion et qualification professionnelle des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré :

La qualification professionnelle permet à l'enseignant d'acquérir, de valoriser ou de développer une spécialité à l'intérieur d'un même champ professionnel ou dans une même discipline. La formation est d'une durée d'un an maximum.

La reconversion professionnelle permet à l'enseignant un changement de discipline ou de corps à l'issue d'un parcours de reconversion d'une durée d'une année voire deux années maximum.

Les personnels intéressés soit par une reconversion ou une qualification professionnelle doivent compléter un dossier et le retourner au secrétariat **avant le 04 Février**.

La note d'information et le dossier de candidature sont à votre disposition au secrétariat.

## INFORMATIONS SUR LES CAMPAGNES D'AVANCEMENT (ATTENTION A LA DATE LIMITE)

### ❖ Tableau d'avancement au grade de professeur agrégé hors-classe :

Peuvent y accéder les professeurs agrégés de classe normale ayant atteint au moins le 7<sup>ème</sup> échelon.

Les candidatures se font via I-PROF du **jeudi 10 au mardi 22 janvier inclus**.

### ❖ Tableau d'avancement à la hors-classe et à la classe exceptionnelle des CE EPS, et des PEGC

Pour la hors-classe : peuvent y accéder, les personnels ayant atteint au moins le 7<sup>ème</sup> échelon

Pour la classe exceptionnelle : peuvent y accéder les agents appartenant à la hors-classe et ayant atteint au moins le 5<sup>ème</sup> échelon

Les candidatures se font via I-PROF du **jeudi 10 au mardi 22 janvier inclus**.

### ❖ Tableau d'avancement à la hors-classe des certifiés, PLP, PEPS, des EPS, des CPE:

Peuvent y accéder les agents de classe normale ayant atteint au moins le 7<sup>ème</sup> échelon.

Les candidatures se font via I-PROF du **jeudi 10 au mardi 22 janvier inclus**.

### ❖ Liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs agrégés :

Peuvent y accéder les professeurs certifiés, âgés d'au moins 40 ans au 01/10/2013 et ayant 10 ans de services effectifs d'enseignement dont 5 dans leur corps.

Les candidatures se font via I-PROF **du mercredi 9 au jeudi 31 janvier inclus**.

❖ **Liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs certifiés et des PEPS :**

Les conditions de diplômes et d'accès sont disponibles sur le site <http://www.education.gouv.fr/pid61/siap-systeme-information-aide-pour-les-promotions.html>

Les candidatures se font via I-PROF du mercredi 9 au jeudi 31 janvier inclus.

Les notes d'informations et les différentes circulaires sont à votre disposition au secrétariat.

**INFORMATIONS SUR LES CONCOURS**

**CONCOURS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION :**

❖ **Préparations des épreuves d'admission des concours internes de l'agrégation :**

Les inscriptions pour les préparations aux concours de l'agrégation interne se font du 26 janvier au 1<sup>er</sup> février 2013 sur le site : <http://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena> - Menu gestion des personnels - GAIA - accès individuel.

❖ **Concours externe de recrutement de professeur des écoles :**

Les inscriptions se font du 15 janvier au 21 février 2013 sur le site <http://education.gouv.fr/pid97/siac1.html>

❖ **Inscriptions aux concours externes de recrutement de personnels enseignants et d'éducation :**

Les inscriptions s'effectuent par internet sur le site : <http://www.education.gouv.fr/siac2> , du 15 janvier 2013 au 21 février 2013.

Epreuves écrites : du 17 au 27 juin 2013

❖ **Inscriptions aux concours réservés et examens professionnels de recrutement de personnels enseignants et d'éducation :**

Les inscriptions s'effectuent par internet sur le site : <http://www.education.gouv.fr/siac2> , du 15 janvier 2013 au 21 février 2013.

**CONCOURS PERSONNELS DE SANTE ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS :**

Les inscriptions pour les concours suivants s'effectuent par internet sur le site : <http://education.gouv.fr/siac3> du **15 janvier au 5 février 2013** :

- Concours réservé de médecin de l'Education Nationale
- Concours d'infirmier du ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
- Concours réservé d'infirmier du ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
- Examen professionnel de SAENES classe supérieure
- Examen professionnel de SAENES classe exceptionnelle
- Concours réservé d'attaché d'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
- Examen professionnel réservé de SAENES classe normale
- Concours interne de SAENES
- Recrutement réservé d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Les notes d'information pour ces concours sont à votre disposition au secrétariat.